La rupture conventionnelle : comment pacifier les séparations ?

Objectifs : Maîtrisez l'opportunité d'une séparation négociée. Obtenir l'accord du salarié et minimiser les risques. Respecter le formalisme et la procédure à mettre en œuvre.

PROGRAMME

La rupture conventionnelle comme outil de gestion des départs

- Positionner la rupture conventionnelle par rapport aux modes de rupture
- La sécurité de la séparation pour l'entreprise

La rupture conventionnelle s'applique-t-elle à tous les cas de séparation ?

- Différencier transaction et rupture conventionnelle
- La rupture conventionnelle avec un salarié en conflit
- L'articulation entre licenciement économique et ruptures conventionnelles
- L'articulation avec un plan de départ volontaire ou un accord de GPEC

Les formalités préalables à la rupture

- L'invitation à négocier et l'assistance du salarié par l'employeur
- L'organisation des entretiens par l'employeur
- Les différentes phases de l'entretien et leur contenu

Comment négocier la rupture ?

- Les étapes d'une négociation réussie
- Les éléments à négocier
- Le traitement des obstacles à conclure
- La gestion du délai de rétractation
- La signature de la rupture et de son avenant

Sécuriser l'acte de rupture

- Remplir le document CERFA et la demande d'homologation
- Les dispositions annexées à la rupture conventionnelle
- Le calcul de la date de rupture
- La portée d'une transaction suite à une rupture conventionnelle
- Consolider la sécurité juridique par une transaction

La rupture et les salariés protégés

- Une négociation délicate
- Un contrôle renforcé de l'Inspection du travail
- Les étapes à respecter sous peine de délit d'entrave
- Les montants des indemnités versées

Connaître les droits ouverts aux salariés

- Calculer le montant de l'indemnité de rupture
- L'indemnité de rupture et son régime fiscal
- La rétractation du salarié ou de l'employeur
- Le droit au chômage

L'homologation administrative par la DIRECCTE : contenu, enjeux et risques

- Le contenu de la demande et le délai de vérification
- Les points vérifiés par la DIRECCTE
- Les recours possibles et le délai de prescription de l'action judiciaire

Personnes concernées

Directeur des RH, Directeur des relations sociales, Responsables des RH, Juristes d'entreprise.

Pré requis : aucun.

PEDAGOGIE

Le Formateur

Spécialiste des ressources humaines.

Méthode pédagogique

La démarche consiste à réaliser des apports techniques pour une meilleure compréhension des enjeux légaux.

Méthodes actives faisant appel au vécu des stagiaires.

Intra entreprise
Lieu de formation : dans la ville de votre choix.

Inter entreprises
Tarif par personne

1 jour

650 €

Réf : RH090

Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : contact@proformalys.com - Fax : 01 48 74 39 98